Image not found or type unknown

Jugement administratif annulé. responsabilité ? recours ?

Par **PARASOL_old**, le **12/06/2009** à **09:49**

Bonjour,
Qui est responsable de l'annulation d'un jugement administratif au motif que le principe du caractère contradictoire de la procédure a été méconnu. L'avocat qui disposait de 15 mois a remis son mémoire la veille de l'audience à la partie adverse qui a dénoncé cette communication tardive et obtenu gain de cause.
Quel est le recours possible ?
D'avance, merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés